



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 5 février 2020

Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Entreprise ETP REICHART

**Zone Industrielle
Rue Edouard Branly
BP 60258**

Affaire suivie par Pascal ANDRES

pascal.andres@moselle.gouv.fr

03 87 28 33 42

57402 SARREBOURG

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de traversée de cours d'eau pour passage d'une canalisation d'eau potable sur la commune de RECHICOURT-LE-CHATEAU.
Accord immédiat.

Réf : N° Cascade : 57-2020-00052

P.J : 1 récépissé de déclaration
1 arrêté de prescriptions générales

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de traversée d'un cours d'eau pour passage d'une canalisation d'eau potable sur la commune de RECHICOURT-LE-CHATEAU.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **24 janvier 2020**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2020-00052**
- Dossier réalisé par : **ETP REICHART à SARREBOURG**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet sur la forme et régulier sur le fond au titre de la loi sur l'eau.

Vous trouverez ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative » ainsi que des « arrêtés de prescriptions générales » qui seront à respecter lors de la réalisation des travaux.


Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Conformément à la réglementation en vigueur, une copie du présent courrier ainsi que du récépissé seront affichés à la mairie de RECHICOURT-LE-CHATEAU où cette opération sera réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera également être consultable en mairie de RECHICOURT-LE-CHATEAU durant la même période.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le responsable de l'unité Police de l'eau
p.i. L'adjointe au responsable de l'unité police de l'eau,



Eva FUMAGALLI

Copie par courriel pour information :

- AFB
Chemin Le Longeau – Rozérieulles
57160 MOULINS-LES-METZ